

Rencontre Saint Hubert du Jura

sur le territoire de Annoire



Le Samedi 21 Septembre 2019
Feuille d'engagement



Epreuve du Jura : Rendez-vous le Samedi 21 septembre à 8h (salle des fêtes)

Nombreuses animations (démon chiens d'arrêt, meutes de courants, tir à l'arc, brame du cerf, CNB, armurerie des Arenes,..)

à retourner, accompagnée de votre règlement et des pièces justificatives à :

CHOGNARD THOMAS, 3 impasse de la Ganeval

39300 Montigny sur l'Ain

0680464819 / 0384739613

CHASSEUR :

Nom / Prénom :

Si moins de 20 ans, précisez date de naissance : Si chasse accompagnée, précisez le nom du tuteur.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° de téléphone : Portable :

N° du permis de chasser : E-mail (facultatif) :

Assurance : N° de contrat et compagnie.....

Le Permis de Chasser a été validé (N° de validation et date) pour le département du

CHIEN

Nom : Affixe :

Race : Sexe : Date de naissance : / /

N° Tatouage ou Puce : N° L.O.F :

Le Chien doit être obligatoirement tatoué ou pucé, même s'il n'est pas inscrit au L.O.F

CATEGORIE (Cochez la case correspondant à votre catégorie d'engagement) :

- « **Junior** » en chasse accompagnée (moins de 16 ans au 31/12/2018)
- « **Junior** » avec Chien d'arrêt ou Spaniel (moins de 20 ans à la date du concours)
- « **Chasserresse** » avec Chien d'arrêt ou Spaniel
- « **Chasserresse** » avec Chien trialisant (chien d'arrêt ou spaniel)
- « **Chasseur** » avec Chien d'arrêt.
- « **Chasseur** » avec Chien Spaniel.
- « **Chasseur** » avec Chien d'arrêt Trialisant.
- « **Chasseur** » avec Chien Spaniel Trialisant.
- « **Archer** » avec Chien d'arrêt ou Spaniel

Le montant de l'engagement est de 20 euros par chien. Un concurrent peut engager deux chiens.

1 feuille par chien

PRENDRE DES BILLES D'ACIER et du plomb

Repas chaud sur place servi par l'ACCA (paiement sur place 16 euros)

joindre un chèque à l'ordre de RSH
ALPES JURA n°5

Important: Pour les Catégories "Trialisant", joindre obligatoirement une photocopie du carnet de travail mentionnant la récompense obtenue et indiquez le N° du carnet de travail (Un chien est dit "trialisant" selon l'art.8 du Règlement des RSH, dès l'instant qu'il a obtenu un Très Bon en field, un BICP 1ère ou 2ème cat., en France ou à l'étranger. Si la récompense intervient entre la date de clôture d'inscription et le jour du concours, le concurrent est tenu d'en avertir l'organisateur.)

Je déclare connaître le règlement des Rencontres Saint Hubert, m'y soumettre sans réserve, et décharge par la présente l'organisateur de toute responsabilité civile et pénale. J'ai bien compris que toute fausse déclaration m'expose aux sanctions du règlement, qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion.

Fait à le

Lu et approuvé - Signature :

Attention : Les engagements seront pris dans l'ordre d'arrivée jusqu'au 15 Septembre 2018, (cachet de la poste faisant foi) ou dès que la capacité d'accueil des terrains de l'épreuve sera atteinte. La réalisation de l'une ou l'autre condition mettra un terme aux engagements.